

En signant la charte éco-acteurs de la Réserve de Biosphère de Camargue ainsi qu'en étudiant la possibilité d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE), le Château d'Espeyran s'engage à faire évoluer son projet scientifique, culturel et éducatif en y intégrant durablement la problématique écologique, dans l'esprit du Programme MAB (« L'Homme et la biosphère ») de l'UNESCO.

Les enjeux environnementaux le conduisent à adapter et à améliorer ses actions et ses pratiques en développant sur la très longue durée une approche interdisciplinaire, collaborative et raisonnée sur les vingt hectares de foncier du domaine et sur ses bâtiments et au-delà par le biais de multiples partenariats.

Cette nouvelle approche et les liens qu'elle a pu initier ont donné naissance à ACTE (rencontres de la biosphère de Camargue - [www.acte.bio](http://www.acte.bio)) qui s'installe dans la durée.

En participant à l'appel à projet « Mondes nouveaux » le château d'Espeyran et les archives de France souhaitent contribuer activement à une nouvelle compréhension du vaste territoire de la Camargue gardoise et à l'invention de nouvelles manières de vivre sur cet espace appelé à fortement se recomposer dans un futur proche.